

Saint-Cast Le Guildo *Le Mag*

VERSION
EN LIGNE le
1^{er} de chaque
mois de
parution

MARS /
AVRIL 2025
N° 151

Le **dossier** du mois : La **CULTURE** à l'honneur
à Saint-Cast Le Guildo

retrouvez tous nos événements en p 22



LES RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER

> **Jeu Bouge autrement** – animation
sportive pour tous

16 mars 2025

Complexe

Yves du Manoir
+ d'infos p 19

> **Théâtre Que nous rêvons encore**

Représentations
du 27 au 30 mars
à la salle d'Armor
+ d'infos p 6-7

> **Cérémonie
des Talents**

11 avril à la
salle d'Armor
+ d'infos p 23



Suivez les dernières actus
de la commune sur :

www.villedesaintcastleguildo.fr / [saintcastleguildo](https://www.facebook.com/saintcastleguildo)
Instagram : [@sclg22380](https://www.instagram.com/sclg22380)

Saint-Cast
Le Guildo

SOMMAIRE



LE DOSSIER : P 3
La culture à l'honneur à
Saint-Cast Le Guildo



ACTUALITÉS : P 17
DE L'EH PAD
Animations et conférence



QUOI DE NEUF : P 21
DANS NOS COMMERCEs



ÉVÈNEMENT : P 23
Cérémonie des talents,
Place aux mômes,
Soirée Disco...



LES INFOS DE : P 8
LA COMMUNE



ACTIVITÉS : P 19
SPORTIVES
Tournois interclubs tennis
de table et badminton



ANIMATIONS : P 22
DE LA COMMUNE
retrouvez les animations
proposées par la ville

Urbanisme : P 16
État civil : P 21
Vie associative : P 18
Infos pratiques : P 20

Mairie de Saint-Cast Le Guildo

1 place de l'Hôtel de Ville
22 380 ST-CAST LE GUILDO
Tél. : 02 96 41 80 18
mairie@saintcastleguildo.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi :
9 h-12 h et 14 h-17 h
et le samedi : 9 h-12 h

Site internet :
www.villedesaintcastleguildo.fr

Mairie annexe de Notre-Dame du Guildo

22380 NOTRE-DAME DU GUILDO
Tél. : 02 96 41 07 07
mairie@saintcastleguildo.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi : 9h-12h,
Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h
et 14h30-17h,
Samedi : 9h-12h.

Facebook :
[saintcastleguildo](https://www.facebook.com/saintcastleguildo)

Instagram :
[@sclg22380](https://www.instagram.com/sclg22380)



ÉDITO

Une saison culturelle riche et variée

À l'approche du printemps, les jours s'allongent, la nature s'éveille, et Saint-Cast Le Guildo se prépare à accueillir une saison riche en événements et en projets. Nous affirmons notre volonté d'inscrire la culture au cœur de notre politique municipale, en proposant une programmation variée et accessible à tous.

Nous affirmons notre volonté d'inscrire la culture au cœur de notre politique municipale, en proposant une programmation variée et accessible à tous. Entre animations culturelles et améliorations urbaines, l'année qui s'annonce promet d'être placée sous le signe du partage et de l'innovation.

Comme en 2024, l'année 2025 s'annonce prometteuse sur le plan culturel ! Deux événements majeurs ouvriront le bal : la représentation de la pièce "Que nous rêvons encore", interprétée par des acteurs amateurs passionnés et la réalisation d'une fresque dans le passage Duponchel, témoignage artistique et patrimonial pour notre ville. Ces projets sont développés en détail dans le dossier du MAG. D'autres rendez-vous viendront enrichir notre agenda : une exposition et une conférence autour du thème du handicap et de l'agriculture, la célèbre Fête de la Bretagne, la Fête du sport, et un été en musique avec un concert exceptionnel des musiciens de la Fondation Capuçon. L'initiative «Just Paint» devrait voir également la création de fresques sur plusieurs supports dans la commune, apportant une touche colorée et moderne à nos espaces publics ou privés.

Bien sûr, toutes les animations estivales habituelles seront au rendez-vous : danses, marchés, «Place aux Mômes», les Mardis de Saint-Cast... autant d'occasions de se retrouver et de célébrer ensemble notre art de vivre.

D'autres projets sont à l'étude, comme :

- l'installation de panneaux mettant en valeur notre patrimoine
- la création d'une banque de cartes postales anciennes, pour garder une trace de notre histoire et la partager avec les générations futures
- la création d'un parcours jalonné d'œuvres de Bernard Buffet suivie d'une conférence.

Enfin, nous aurons le plaisir d'organiser, le 1^{er} mars l'accueil officiel des nouveaux habitants et des nouveau-nés de la commune, leur souhaitant la bienvenue dans notre belle cité maritime et le 11 avril, la Cérémonie des Talents, un moment fort pour récompenser celles et ceux qui ont brillamment porté les couleurs de Saint-Cast Le Guildo.

Des aménagements pour un cadre de vie toujours plus agréable

Au-delà de cette richesse culturelle, notre municipalité poursuit ses efforts pour améliorer votre quotidien. En 2025, plusieurs travaux de voirie seront engagés afin d'embellir et de sécuriser nos espaces publics. L'objectif est d'offrir à chacune et chacun un environnement plus fonctionnel, plus accessible et toujours plus accueillant.

Pour respecter notre politique de rénovation des voiries et trottoirs, plusieurs chantiers sont d'ores et déjà prévus : la rénovation des trottoirs et parkings de la rue du Sémaphore, les trottoirs côté terre du Boulevard Duponchel, ainsi que la réfection de la Haute Rue, de la rue du Haut Bar et de la rue d'Armor. La création de pistes cyclables, de l'office de tourisme au rond-point de la Garde, viendra renforcer notre engagement en faveur des mobilités douces.

Ainsi, entre culture, patrimoine et aménagements, Saint-Cast Le Guildo s'affirme plus que jamais comme une commune dynamique et engagée pour le bien-être de ses habitants et de ses visiteurs. Ensemble, faisons de 2025 une année pleine de partage, de rencontres et de réalisations !

Marie-Madeleine MICHEL - Maire



"Pierreux" et "Indiens", les ouvriers de Notre-Dame

« Les Pierreux » étaient les tailleurs de pierre. « Les Indiens » était le surnom des « Compagnons Charpentiers du Devoir de Liberté ». Une conférence de l'association du Patrimoine de Saint-Cast Le Guildo



QUI ÉTAIENT CES ŒUVRIERS ?

Quels étaient ces jeunes apprentis qui, dans le secret des Loges, juraient fidélité à leur coterie avant de prendre les chemins d'un « Tour de France »

de trois ans et un jour afin d'accéder au monde des Seigneurs du Compagnonnage. Devenus Maîtres, Vénérables ou Magisters, ils disaient entendre "chanter" la pierre lorsqu'ils la travaillaient. Était-ce légende

ou vérité ? Sous les consignes de l'architecte Viollet-le-Duc, lui-même peut-être aux ordres du "Grand Architecte de l'Univers", ces ouvriers réalisèrent des chefs-d'œuvre de dentelles de pierre, des charpentes qu'on appela des forêts, et aussi une flèche de chêne et de plomb dominant le ciel de Paris dont les cendres ont conservé la mémoire pour renaître encore plus majestueuse aujourd'hui.

UNE QUESTION DE PIERRE

Et la pierre, quelle est son origine, quel est son secret, quelle est sa nature ? Le père Teilhard de Chardin a écrit :

"J'étudie la Matière, et je trouve l'Esprit..."

Mais quel est le mystère de cette flèche qui résista avec fierté aux flammes dantesques de Notre-Dame ?

UNE CONFÉRENCE À SAINT-CAST LE GUILDO

Cette conférence, illustrée de plus de 130 diapositives, sera présentée par Michel DÉSIR, Ingénieur-expert en résistance des matériaux, administrateur du Patrimoine de Saint-Cast Le Guildo, le **vendredi 18 avril à 17 H à la salle d'Armor de Saint-Cast Le Guildo. ENTRÉE LIBRE.**

"Aquarelles et Céramiques"

Le week-end de Pâques, en salle d'Armor, l'association castine « Émeraude Culture, Loisirs et Développement » exposera nombre d'œuvres réalisées par les adhérents de ses ateliers d'Arts, graphique et plastique.

DES ŒUVRES ORIGINALES INÉDITES

Aquarelles et pastels, ou modelages d'argile devenue céramique, cette exposition ne présentera que des œuvres originales inédites, des expressions artistiques résultant du concept originel d'ECLD élaboré il a plus de trente ans : le développement de l'intellect personnel par la pratique des Arts de loisirs.

DES TECHNIQUES BIEN PARTICULIÈRES

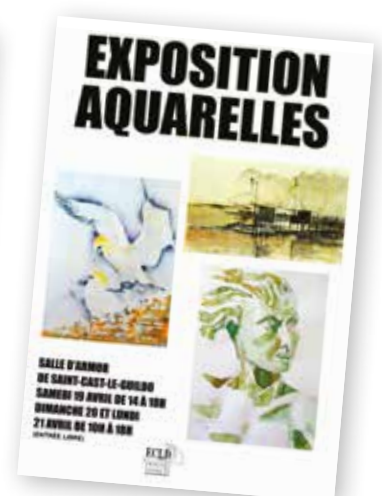
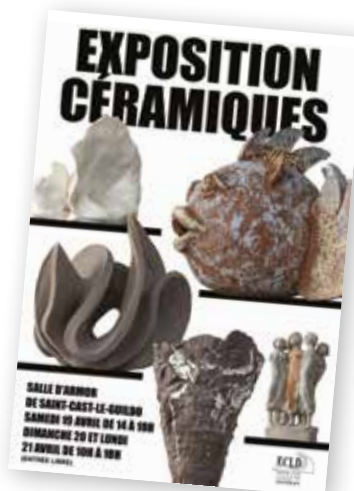
Bien que le modelage de l'argile semble la plus accessible des créations artistiques, le traitement de la matière devient rapidement le reflet de la personna-

lité de son créateur, l'émanation de sa différence.

Quant à l'aquarelle, "L'acquarello = l'eau qui s'envole", c'est la maîtrise de l'eau dans son interaction sur les pigments qui font naître cette fluidité, cette transparence si particulière des couleurs qui est le secret des aquarellistes de talent.

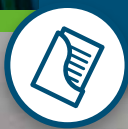
UNE EXPOSITION OUVERTE DU SAMEDI 19 AU LUNDI 21 AVRIL

Les explications pourront s'échanger en anglais, en allemand ou en italien, avec les membres de nos ateliers d'apprentissage des langues européennes.



Le samedi 19 avril de 14H à 18H, le dimanche 20 et lundi 21 avril 2025 de 10H à 18H, salle d'Armor du boulevard de la Mer à Saint-Cast Le Guildo. Entrée libre et gratuite.

Michel DÉSIR - Président ECLD



La fresque Brel et «Jojo»

Ce projet d'embellissement du passage Duponchel tenait à coeur à l'équipe municipale qui souhaitait rendre hommage à l'amitié qui liait Jacques Brel au castin Georges Pasquier (dit Jojo).

Nous avons interviewé Artkor Bagdad, artiste graffeur, créateur de la fresque.

Pouvez-vous nous raconter votre parcours ?

Né à Cherbourg et arrivé en Guadeloupe à l'âge de 7 ans, j'ai grandi aux Antilles. Très tôt, j'ai développé une passion pour le dessin. Autodidacte et attiré par l'art pictural, j'ai été particulièrement influencé par la nature luxuriante de l'île. Aux alentours de 2006, j'ai com-

mencé à peindre sur textile avant de me tourner, entre 2008 et 2011, vers le body-painting.

C'est à mon arrivée en France que j'ai découvert la bombe de peinture et que j'ai plongé pleinement dans le graffiti. Pendant plusieurs années, j'ai peint de manière intensive, d'abord par passion, jusqu'à ce que les propositions de projets commencent à affluer. Pour compléter mon expérience, j'ai suivi une formation de peintre



en bâtiment.

En 2018, j'ai décidé de me lancer à mon compte comme peintre graffeur muraliste et j'interviens auprès de particuliers, d'entreprises et de collectivités. J'anime également des ateliers pédagogiques et participe à des projets variés. Parallèlement, je fais partie de l'association rennaise ASARUE (Association de Soutien Au Réseau Urbain d'Expression), qui œuvre pour le développement et la promotion du Street-art et du Graffiti.

Je continue aussi à peindre

lors de festivals, d'événements en France ou à l'international. J'explore d'autres techniques et champs de créations en atelier : tatouage, sculpture, aéro-graphe.

On dit souvent que l'artiste laisse libre cours à son imagination. Avez-vous parfois été contraint dans vos créations par les exigences imposées de vos clients ?

Le travail sur commande impose une adaptation aux attentes des clients. Les projets « carte

Expositions culturelles espace attente mairie

Du 5 mars au 2 avril,

« Nouveaux regards sur le handicap en agriculture » proposera 9 témoignages inspirants. (voir p 7)

Du 2 avril au 7 mai

Régis ESPÈS, exposera ses photos réalisées au travers de ses voyages.



murale. Personnellement, j'aime combiner méthodes traditionnelles et outils modernes. Pour reporter un dessin sur un mur, je m'inspire d'une méthode ancestrale utilisée depuis l'Antiquité : le quadrillage (*).

Ainsi, je modernise ce procédé en utilisant une tablette numérique : plutôt qu'un quadrillage classique, je place des symboles sur le mur. Je prends ensuite une photo et superpose mon croquis en transparence à l'aide d'une application. Cela me permet de suivre mon plan avec précision, tout en gagnant en rapidité et en efficacité.

(*) technique consistant à diviser une image en sections plus petites, facilitant son agrandissement tout en respectant les proportions et le placement des éléments.

Comment s'est construite la fresque de Brel et JOJO dans le passage Duponchel ?

À l'automne 2024, la Ville de Saint-Cast Le Guildo m'a contacté pour me proposer un projet d'embellissement du passage Duponchel. Lors de nos premiers échanges, le souhait était clair : rendre hommage à Jacques Brel et à son amitié avec Jojo, tout en redonnant de la vitalité et de la couleur à cet espace un peu terne. J'ai conçu trois propositions visuelles différentes, deux ont retenu l'attention des élus. Nous avons décidé de mixer ces deux idées. L'une incluait un ex-



trait des paroles de la chanson « Jojo » et l'autre s'appuyait sur une palette de couleurs inspirée de l'ambiance balnéaire, avec une touche vintage par des photos d'époque et des portraits en noir et blanc des deux amis.

Une fois la maquette validée, j'ai entamé la réalisation en décembre. Malgré une météo peu clémente, tout s'est parfaitement déroulé.

Mon objectif était de restituer au mieux les visages de Brel et Jojo, tout en improvisant sur certaines parties de la fresque, inspirées de mes souvenirs visuels des côtes bretonnes.

Le résultat devait s'intégrer harmonieusement à l'environnement et être bien accueilli par les habitants.

Citation de l'artiste :
« L'art se doit d'être accessible à tous.

La peinture a ce pouvoir de créer des ponts entre la culture et les gens. »

La fresque de Brel et Jojo fait environ 50 m². Pouvez-vous nous citer quelques réalisations atypiques par leur envergure, matériau ou emplacement ?

Mon métier et la passion qui m'anime m'amènent régulièrement sur des projets un peu fous, hors normes ou parfois totalement insolites. Le cas du château d'eau de 40 m de haut peint en Italie, à l'occasion de la biennale Super Walls, 1 mois de travail d'une équipe de 6 personnes avec une surface approchant les 5000 m², en est un bel exemple. J'ai

également participé à la direction artistique de la décoration complète d'un parking souterrain rennais de 1500 m², menée avec une équipe solide de passionnés.

En Guadeloupe, j'ai peint des avions dans le cadre du festival SOUDA, le premier festival d'Upcycling et de création artistique à partir de déchets aéronautiques. J'ai aussi eu la chance d'exposer mes œuvres sur le navire Le Français, célèbre trois-mâts, aux côtés du collectif UKA, lors de la Route du Rhum.

blanche » permettent de créer quelque chose d'unique, en toute liberté.

Cependant, l'un des défis essentiels de mon métier consiste à comprendre et à matérialiser la vision de mes clients. Il faut savoir écouter et interpréter leurs attentes, tout en y intégrant ma propre expérience, afin de trouver un équilibre entre leurs souhaits et ma créativité.

Pouvez-vous nous dresser un parallèle entre les techniques dites « à l'ancienne » et celles utilisées aujourd'hui ?

Il existe de nombreuses techniques pour réaliser une fresque



retrouve
toutes les
infos de
Artkor
Bagdad en
flashant ce
QR code



Le spectacle entre bientôt dans la lumière

*La Castine, Joëlle Durand-Raucher, metteur en scène depuis 2002,
crée un nouveau spectacle à Saint-Cast Le Guildo, en Salle d'Armor.*



LES COSTUMES

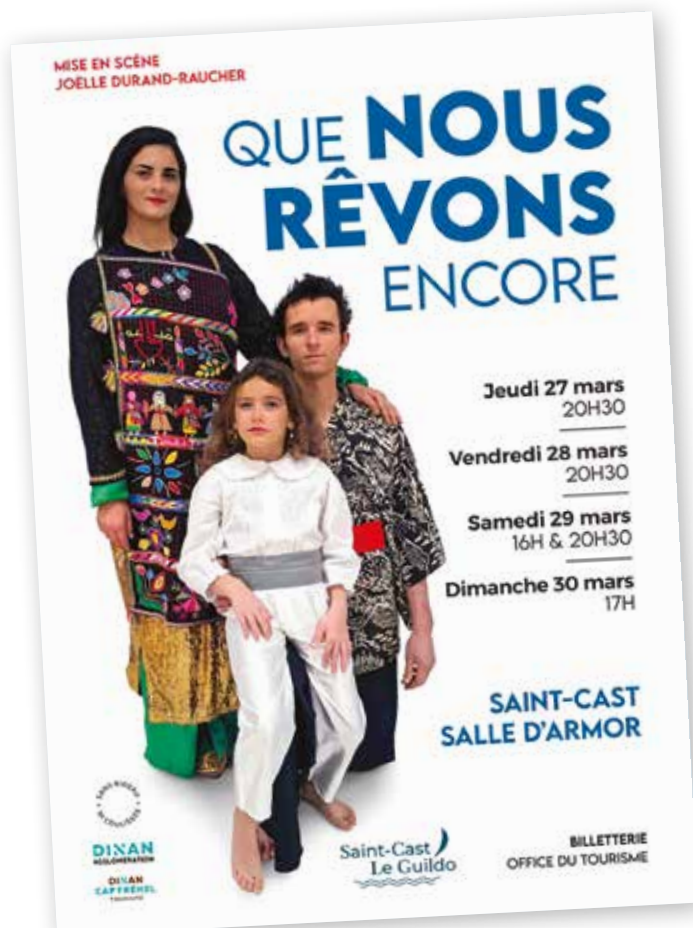
Conçus et réalisés par Joëlle, inspirés par ses voyages, Inde, Bali, Kenya, Rwanda... À la blancheur immaculée de la tenue des enfants, répondent les costumes colorés des adultes et l'or des broderies.



I puise son titre d'une phrase du Songe d'Une Nuit d'Été de Shakespeare : «Êtes-vous sûrs que nous sommes éveillés ? Il me semble que nous dormons et QUE NOUS RÊVONS ENCORE.» Cette citation incarne parfaitement l'esprit de la pièce, un voyage poétique où les corps racontent des histoires.

UNE APPROCHE ARTISTIQUE ORIGINALE

Le spectacle ne repose pas sur un texte écrit. Les corps s'expriment dans un espace clos mais ouvert sur le Monde : danse, musique baroque chantée, chant traditionnel irakien, saxophone, tout est interprété en scène par les acteurs eux-mêmes. Pas de frontière traditionnelle entre scène et salle, une proximité tant physique qu'émotionnelle s'opère entre acteurs et spectateurs. « Nous vous montrons, à vous spectateurs, tout ce qui vous est généralement caché », c'est le choix du metteur en scène.





Le mot de
**Fabien
Nourly,**
Directeur
de l'École
du Guildo

"Joëlle est venue me présenter ce projet en fin d'année dernière. J'ai bien vite décidé de m'engager avec les élèves de CM dans cette belle aventure."

Depuis le mois de septembre, les enfants travaillent avec Joëlle à la préparation de ce spectacle. Ils ont développé une meilleure posture, une conscience plus fine de leur corps et de l'espace qui les entoure. Leur rapport à l'imaginaire s'est enrichi, ouvrant la porte à de nouvelles perspectives créatives.



**LA PASSION POUR
LE COLLECTIF**

Joëlle a choisi de faire jouer des acteurs amateurs, car les amateurs, ce sont ceux qui aiment. Ils sont 27, âgés de 8 à 75 ans, décidés depuis des mois à s'engager dans une exploration inédite pour « apprendre à marcher sur l'eau ».

Une classe entière de CM1/CM2 (École Primaire Notre-Dame du Guildo) participe au spectacle.

**LE RÊVE COMME
FIL ROUGE**

La pièce explore les multiples facettes du rêve : une scène où les enfants glissent doucement vers le sommeil ; des moments suspendus comme une rencontre amoureuse, un

face-à-face en miroir entre l'adulte et l'enfant que nous étions, une vision poétique où un grand drap blanc vole pour devenir une mer de nuages. Parfois le rêve vire au cauchemar : une scène d'errance dans la pénombre, hantée par les enfants avec des masques balinais.

**NOUS
RÊVONS
DE VOUS
FAIRE
RÊVER.**



BILLETTERIE

Offices du Tourisme de
Saint-Cast Le Guildo et
de Dinan Cap Fréhel
<https://billetterie.dinan-capfrehel.com/que-nous-revons-encore>

- **Jeu. 27 mars : 20h30**
- **Ven. 28 mars : 20h30**
- **Sam. 29 mars :
16h00 et 20h30**
- **Dim. 30 mars : 17h00**

Budget Participatif campagne 2025/2026

Découvrez toutes les informations sur le principe d'un budget participatif et devenez acteur de votre commune

QU'EST-CE QUE LE BUDGET PARTICIPATIF DE SAINT-CAST LE GUILDO ?

Le Budget participatif est un dispositif permettant à tous les habitants d'utiliser une partie du Budget d'investissement de la Commune pour financer un ou des projets proposés par des habitants.

Ce budget participatif permet la réalisation de projets destinés à améliorer le cadre de vie, favoriser les échanges intergénérationnels, valoriser le petit patrimoine, protéger les ressources naturelles et la biodiversité locale. Après examen par le comité de suivi et les services de la Collectivité, les projets réalisables et entrant dans le champ du dispositif seront soumis à un vote des habitants qui déterminera le ou les projets qui seront financés par la Commune.

QUELS SONT LES OBJECTIFS VISÉS PAR CE BUDGET PARTICIPATIF ?

- Permettre aux habitants d'élaborer des projets qui feront partie du Budget



de la Collectivité

- Permettre aux citoyens de s'approprier les contraintes de la gestion des finances publiques
- Offrir aux casto-guildocéens la possibilité d'élaborer collectivement un projet

QUEL EST LE MONTANT ALLOUÉ ?

Pour 2025, l'enveloppe globale correspond à la somme de 10 € par habitant (référence dernier décompte INSEE) soit 34 320 €. Plusieurs projets pourront être retenus dans le respect du plafond fixé par l'enveloppe octroyée.

QUI PEUT DÉPOSER UN PROJET ?

- Chaque habitant de la Commune de plus de 16 ans à titre individuel, collectif ou associatif.
- Les personnes qui exercent une activité professionnelle sur le territoire de la Commune.

QU'EST-CE QUE LE COMITÉ DE SUIVI ?

Le Comité de suivi est composé d'élus du Conseil municipal et du Directeur Général des Services de la Ville. Il pourra être élargi aux représentants des services communaux

concernés et aux membres des Commissions thématiques et extra-municipales, notamment en phase instruction.

- Il examine la recevabilité de chaque projet et accompagne l'ensemble du processus.



- Il est habilité à intervenir pour expliquer les décisions prises, notamment en cas de rejet d'un projet.

ÉTAPE 1 : DÉPÔT DES PROJETS

(1^{er} mars au 30 avril 2025)

Les projets sont déposés en ligne sur la plateforme informatique dédiée : participons.saintcastleguildo.fr, adressés par mail à l'adresse mairie@saintcastleguildo.fr ou déposés en version papier à la Mairie ou à la Mairie annexe.

Ils comprennent à minima : une description comprenant si possible photos et plans, Le coût estimatif du projet, son nom, le nom des porteurs du projet, sa localisation, un calendrier prévisionnel de réalisation.

ÉTAPE 2 : ÉTUDE DE LA RECEVABILITÉ

(Mai 2025)

Le Comité de suivi étudie la recevabilité de chaque projet selon les critères suivants :

- Le projet doit relever de la compétence de la Commune
- Le projet doit être localisé sur le territoire de la Commune
- Le projet doit être d'intérêt général et réalisable dans un délai de 1 à 2 ans
- Il doit être faisable financièrement, techniquement et réglementairement,
- Il ne doit pas dépendre d'une demande ou autorisation réglementaire quelconque et ne doit pas nécessiter l'acquisition d'un terrain ou d'un local par la Commune
- Le projet doit concerner des dépenses d'investissement
- Il doit concerner au moins un des domaines suivants : culture, développement durable, jeunesse, environnement, sport, amélioration du cadre de vie, échanges intergénérationnels, valorisation du petit patrimoine, protection des ressources naturelles et de la biodiversité
- Le porteur de projet ne peut pas être prestataire de sa mise en œuvre
- Le projet ne doit générer que des frais de fonctionnement réduits. Des coûts de fonctionnement plus importants peuvent être acceptés si une association porteuse du projet en assure les frais sur ses fonds propres.

Lors de cette phase d'étude de recevabilité, le Comité de suivi peut faire le lien entre plusieurs porteurs de projets



dont les idées sont proches. Il peut aussi recevoir les porteurs de projets pour des informations complémentaires.

ÉTAPE 3 : ÉTUDE DE LA FAISABILITÉ ET CHIFFRAGE DES PROJETS

(1^{er} juin au 15 juillet 2025).

Les Services de la Commune complètent l'étude de recevabilité par une étude de faisabilité qui établit la faisabilité technique et financière des projets recevables. Les projets recevables et faisables peuvent ensuite être soumis au vote lors de l'étape suivante.

ÉTAPE 4 : PRÉSENTATION- VOTE-SÉLECTION DES PROJETS

(15 juillet au 15 septembre 2025)

• La présentation des projets

Les projets soumis au vote sont publiés en ligne sur le site internet et sur une plateforme dédiée, ainsi que sur les supports de communication communaux. Ils présentent : Le coût estimatif du projet, son nom, le nom des porteurs du projet, une description, sa localisation, un calendrier prévisionnel de réalisation. Les porteurs de projets non soumis au vote recevront un courrier individuel expliquant les raisons de cette décision.

• Le vote et la sélection des projets

Tous les habitants inscrits sur la liste électorale pourront voter pour le projet de leur choix. Les jeunes âgés de plus de 16 ans pourront également participer au scrutin sur présentation de leur attesta-

tion de recensement. Le vote se déroulera selon deux modalités :

- Vote numérique sur la plateforme mise en ligne dédiée au Budget participatif
- Vote papier dans les urnes déposées à la Mairie et à la Mairie annexe

• Le dépouillement des votes et annonce des résultats

Le dépouillement des votes s'effectuera en septembre. Les projets seront classés en fonction du nombre de voix obtenues. Le nombre de projets retenus sera déterminé en fonction de leur montant estimatif et dans le respect de l'enveloppe financière globale dédiée.

Madame le Maire annoncera officiellement les projets lauréats lors d'un événement organisé début octobre.

ÉTAPE 5 : RÉALISATION DES PROJETS RETENUS

Les porteurs de projets retenus sont associés à leur mise en œuvre. À l'automne 2025, les projets retenus commenceront à être réalisés. La réalisation se poursuivra en 2024, voire au-delà en fonction des contraintes techniques des projets. Les porteurs de projets et l'ensemble des habitants seront tenus informés régulièrement de l'avancée des différents projets grâce aux supports de communication municipaux.

Des formulaires de dépôt de projet sont disponibles à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site internet de la ville.

Les infos de la commune

Retrouvez les informations municipales de Saint-Cast Le Guildo

► CÉRÉMONIE



CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET DES BÉBÉS

Comme chaque année, la mairie organise une réception pour les nouveaux arrivants sur la commune et met à l'honneur les bébés nés l'année précédente.

Déroulé de la cérémonie du samedi 1^{er} mars 2025 :

- 11h00 : réception des nouveaux arrivants
- 11h45 : réception des bébés nés en 2024

Si vous n'avez pas reçu d'invitation, inscrivez-vous auprès de l'accueil de la mairie ou de la mairie annexe pour participer à ce moment de convivialité.

► RECRUTEMENT

OFFRE D'EMPLOIS SAISONNIERS SAISON 2025

4 AGENT(E)S SAISONNIER(E)S ATPM/ASVP A LA POLICE MUNICIPALE

- **Type de contrats :** 4 CDD de 2 mois à compter du 1^{er} juillet jusqu'au 30 août 2025 - 35h00. Une expérience dans un poste similaire ou une formation liée au domaine de la sécurité serait un plus.
- **Salaire :** 102 % du SMIC + 10 % de congés payés
- **Critères :** 18 ans, PERMIS B, casier judiciaire vierge
- **Missions :**
 - surveillance sur la voie publique strictement dans le cadre des lois et règlements en vigueur
 - surveillance et relevé des infractions

- relatives à l'arrêt et au stationnement
- faire respecter la réglementation au Code de la Santé Publique (propreté des voies) et cadre de vie
- faire respecter la réglementation concernant l'affichage
- rendre compte à son supérieur hiérarchique par écrit ou oral des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
- participation à la gestion des objets trouvés
- veiller à la sécurité des usagers
- effectuer la surveillance des marchés
- effectuer diverses tâches administratives

• Contraintes du poste :

- travail les week-ends et jours fériés/travail en soirée
- amplitude horaire variable en fonction des obligations de service et des événements

- **Les horaires :** 8h00-12h00 - 13h30-17h30 du lundi au vendredi
Travail le samedi et dimanche en fonction des plannings

1 AGENT(E) SAISONNIER(E) POUR L'ANIMATION DU DISPOSITIF « CAP DÉTENTE ».

- **Type de contrats :** 1 CDD à compter du 7 au 22 août 2025 - 35h00.
- **Salaire :** SMIC + 10 % de congés payés
- **Critères :** Diplôme requis licence 2 STAPS et/ou BPJEPS- APT/BEEAPT. Titulaire de PSC1
- **Missions :**
 - Animation, promotion, proposition et encadrement des activités physiques et ludiques pour tous proposées par la collectivité et ayant lieu sur la plage, le terrain multisports...

RECRUTEMENT SAISONNIERS



2 AGENT(E)S SAISONNIER(E)S AFFECT(E)S AU FONCTIONNEMENT DE LA NAVETTE DE LA GARDE

- **Type de contrats :**
2 CDD de 2 mois à compter du 1^{er} juillet jusqu'au 30 août 2025 - 35h00..
- **Salaire :** 102 % du SMIC + 10 % de congés payés
- **Critères :** 18 ans, PERMIS B, PERMIS MER, attestation de nage, bon relationnel
- **Missions :**
AGENT POLYVALENT
 - transporter les usagers du quai à leurs bateaux en toute sécurité
 - faire respecter les consignes de sécurité
 - entretien de la navette et du quai
 - travail en autonomie

En cas d'intempéries ou de problèmes techniques vous serez affectés en renfort aux Services techniques.

- **Horaires :**

08h00 - 13h00 / 14h00 - 19h00 du lundi au vendredi, une semaine sur deux le samedi et le dimanche en journée entière

- **Contraintes du poste :**

travail les week-ends et jours fériés

5 AGENT(E)S SAISONNIER(E)S AUX SERVICES TECHNIQUES

- **Type de contrats :** CDD de 2 mois à 6 mois compter du 2 mai jusqu'au 29 août 2025.

Propreté/espaces verts/manifestations, manutentions/polyvalence.

- **Salaire :** SMIC + 10 % de congés payés

- **Critères :** 18 ans, PERMIS B, PERMIS B

- **Missions :**

AGENT POLYVALENT

- Entretien des chemins, des trottoirs et rues, du domaine public,
- entretien des toilettes, des plages, des marchés,
- ramassage des sacs vacances propres,
- tri sélectif,
- aide active pour les manifestations événementielles et sportives.

Travail en équipe ou seul, respect des consignes, port des EPI...

- **Horaires :**

8h00-12h00 - 13h30-17h30 du lundi au vendredi. Travail le samedi et dimanche en fonction des plannings

Contact : Frédéric LE GALLOU

Service des Ressources Humaines
(f.legallou@saintcastleguildo.fr)

Candidature à déposer avant le 31 mars 2025.



Mairie de Saint-Cast Le Guildo

1 place de l'Hôtel de Ville

22 380 ST-CAST LE GUILDO

Tél. : 02 96 41 80 18

mairie@saintcastleguildo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9 h-12 h et 14 h-17 h

et le samedi : 9 h-12 h

Mairie annexe de Notre-Dame du Guildo

22380 NOTRE-DAME DU GUILDO

Tél. : 02 96 41 07 07

mairie@saintcastleguildo.fr

Horaires : Lundi, mercredi : 9h-12h,

Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h

et 14h30-17h,

Samedi : 9h-12h.

Site internet :

www.villedesaintcastleguildo.fr

Facebook : saintcastleguildo

Instagram : @sclg22380

Directrice de la publication :

Marie-Madeleine MICHEL

Comité éditorial :

Bernard Plésier - Brigitte Selmer

Jean-Marie Vilpateur

François Hamon - Agnès Durand.

Photo de couverture :

Services de la Mairie

Dépôt légal imprimerie 2005

Conception - mise en page :

Cocktail Graphic

46 Le Kerpont - 22130 ST-LORMEL

Tél. : 09 72 57 77 92

www.cocktail-graphic.com

Impression et façonnage :

MEDIA GRAPHIC

23 Rue des Veyettes, 35000 Rennes

Tél. : 02 99 86 71 86

www.e-media-graphic.com



Ce magazine peut être jeté dans la poubelle jaune ou apporter en point de collecte



Les extraits du Conseil Municipal

du 22 janvier 2025

Pour information, l'intégralité des délibérations de ce conseil est affichée en Mairie et consultable sur le site de la mairie :

www.villedesaintcastleguildo.fr



► FONCTIONNEMENT

■ ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT SUITE A DEMISSION

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Soizic TROTEL, par courrier du 10 Janvier 2025, adressé à Monsieur le Préfet sous couvert de Mme la Sous-Préfète, a souhaité se démettre de ses fonctions de 1er adjoint au Maire. Toutefois, elle souhaite continuer de siéger au Conseil Municipal.

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au Maire dont la démission a été acceptée à compter du 13 janvier 2025 par Madame la Sous-Préfète

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le deuxième rang (premier Adjoint),
- Procède à la désignation du premier adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Sont candidats : Valérie JEGU

Nombre de votants: 18

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 18

Nombre de bulletins blancs et nuls: 1

Nombre de suffrages exprimés : 17
(Vote à bulletins secrets L 2122-4 du CGCT)

Majorité absolue : 10

Valérie JEGU est désignée en qualité de premier Adjoint au Maire de Saint-Cast Le Guildo

■ MAISON DE SAUVETAGE – CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PORTUAIRE- SAINT-CAST PORT D'ARMOR

La construction de la Maison de Sauvetage par la Commune sur le domaine portuaire départemental concédé avait l'objet d'un avis favorable préalable du Conseil portuaire du 6 juin 2019 et de la Commission permanente du Département des Côtes d'Armor du 8 juin 2020. Toutefois, il restait à retranscrire ces avis au sein d'une convention d'occupation

temporaire du domaine public portuaire établie sur la durée à échoir de la concession portuaire. Lors de sa séance du 1^{er} février 2022, le Conseil municipal avait été saisi de ce dossier afin d'autoriser Madame le Maire à ratifier une convention d'occupation temporaire du domaine public pour la Maison de Sauvetage. Le Conseil avait souhaité reporter le vote de cette affaire en demandant principalement au Département et à la CCI de revoir les modalités de facturation de la redevance en ce qui concerne notamment la surface concernée.

Après de nombreux échanges avec le Département et la CCI, le montant de la redevance a été établi au prorata de la surface réellement occupée par l'équipement soit 978 m² au lieu des 1.120 m² initialement prévus correspondant à la surface de la parcelle cadastrée. Le tarif correspond à la tarification des AOT de droits simples (4,08 € HT pour le tarif 2020 établi à 4,75 € HT pour 2025).

Considérant que la Maison de Sauvetage est en service depuis Septembre 2020, la Commune devra pour cette exercice comptable 2025 s'acquitter d'une redevance correspondant aux 4 dernières années et de celle concernant 2025 soit 21 427,98 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE





► FINANCES

■ APPEL A SOLIDARITE AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNC-CAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet événement dramatique.

La Commune de Saint-Cast Le Guildo tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de Faire un don d'un montant de 3 500 € à la Protection Civile

tion, les activités de loisirs s'y rattachant et une activité de petite restauration.

La société LA PASSERELLE AUX RÊVES a demandé la conclusion d'un bail commercial, afin de pérenniser son activité. Le loyer principal annuel sera fixé à 10 092 €, soit un loyer mensuel de 841 €. Ce loyer sera indexé sur l'indice trimestriel des loyers commerciaux.

La durée du bail est de neuf ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

■ ACQUISITION DE LA PARCELLE 282 B N° 665 APPARTENANT A LA SARL LE HAMEAU DE LA MER

Au cours de l'année 2024, la Commune de Saint-Cast Le Guildo est entrée en pourparlers avec la SARL LE HAMEAU DE LA MER, propriétaire de la parcelle cadastrée 282 section B numéro 665, d'une contenance cadastrale de 2 ha 51 a 80 ca (25 180 m²) en vue de son acquisition.

L'intention de la Commune et de créer les conditions de la future implantation sur ce site d'un établissement EHPAD de 72 places construit par Terre d'Armor Habitat et géré par le Groupement de Coopération en cours de construction entre le CCAS de Saint-Cast Le Guildo et VYV3 Bretagne.

LE CONSEIL MUNICIPAL MANDATE
Madame le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour acquérir la parcelle cadastrée 282 section B numéro 665 d'une contenance cadastrale de 2 ha 51 a 80 ca situé rue du Moulin d'Anne appartenant à la SARL HAMEAU DE LA MER pour un montant de 572 000 €, frais à la charge de l'acquéreur

- DESIGNER l'étude de Maître DELMAS, notaire à SAINT-CAST LE GUILDLO, pour rédiger les actes nécessaires à la vente,
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout acte et tout document nécessaire à l'acquisition.

VOTE : PAR 15 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE (Mme Chantal MICHEL + pouvoir Mme RAOUL DUVAL) + 1 ABSTENTION (Mme LETESSIER)

► URBANISME - FONCIER

■ BAIL COMMERCIAL - ACCROBRANCHE

La commune de Saint-Cast Le Guildo est propriétaire des parcelles cadastrées section C numéros 34, 36, 37 et 38, sises à Saint-Cast Le Guildo (22380), Le Bois Bras. La Commune avait signé une convention d'occupation avec la Société LA PASSERELLE AUX RÊVES, ainsi que deux avenants, lui permettant ainsi d'exploiter son activité de parc acrobatique dans les arbres, de parcours d'orienta-



Les extraits du Conseil Municipal

du 4 février 2025

Pour information, l'intégralité des délibérations de ce conseil est affichée en Mairie et consultable sur le site de la mairie :

www.villedesaintcastleguildo.fr

► FINANCES

■ VOTE DES TAUX IMPOTS LOCAUX 2025

Madame Marie-Madeleine MICHEL, Maire de Saint-Cast Le Guildo, indique qu'il convient de voter les taux de la taxe sur le foncier bâti, le foncier non bâti le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour l'année 2025.

Vu l'avis de la Commission de Finances du 28 janvier 2025 élargie au Conseil Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de voter les taux suivants pour l'exercice 2025 (maintien des taux votés en 2024)

- Taxe foncière bâti : 40,30 %
- Taxe foncière non bâti : 51,40 %
- Taxe d'Habitation Résidences Secondaires : 17,59 % (majoré de 45 % par Délibération du 25 septembre 2024)

VOTE : PAR 18 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (Mme RAOUL DUVAL)

■ VOTE DU BUDGET PRIMITIF – BUDGET GENERAL - ANNEE 2025



1. VOTE DU BUDGET GENERAL

La Commission de Finances, élargie au Conseil Municipal, s'est réunie le 28 janvier 2025 pour examiner le projet de Budget Primitif 2025.

Il est rappelé que le budget doit être voté par chapitre en fonctionnement et, par opération, en investissement.

• SECTION FONCTIONNEMENT

Voir tableau N°1 (ci-dessous)

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la section de fonctionnement du budget de la Commune pour l'exercice 2025.

Dépenses de fonctionnement -

Chapitre 11

VOTE : PAR 16 VOIX POUR ET 3 VOIX CONTRE (Chantal MICHEL, Juliette RAOUL DUVAL, François HAMON)

Dépenses - autres chapitres
VOTE : UNANIMITE

Recettes de fonctionnement
VOTE : UNANIMITE

• SECTION INVESTISSEMENT

Voir tableau N° 2 (page suivante)

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE les dépenses et

TABLEAU N°1 : FONCTIONNEMENT BUDGET COMMUNE (montants en TTC)

BUDGET PRIMITIF 2025 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BUDGET PRIMITIF 2025 : RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	2 059 900,00 €	013 - Atténuations de charges	40 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 174 020,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert	266 252,26 €
014 - Atténuations de produits	1 011 551,00 €	70 - Produits des services, du domaine	401 038,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 898 863,32 €	73 - Impôts et taxes	1 461 168,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	500 000,00 €	731 - Fiscalité locale	6 455 450,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	669 634,19 €	74 - Dotations et participations	1 437 862,00 €
66 - Charges financières	930 424,75 €	75 - Autres produits de gestion courante	143 570,00 €
67 - Charges spécifiques	1 800,00 €	76 - Produits financiers	139 113,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	106 260,00 €	77 - Produits spécifiques	8 000,00 €
TOTAL	10 352 453,26 €	TOTAL	10 352 453,26 €

TABLEAU N°2 : INVESTISSEMENT BUDGET COMMUNE (montants en TTC)

DEPENSES investissement 2025				RECETTES investissement 2025			
	RAR	Crédits 2025	BP 2025		RAR	Recettes 2025	BP 2025
Non affecté							
16 Emprunts et dettes assimilées		439 239,70	439 239,70	001 Excédent d'investissement		517 730,95	517 730,95
040 Opérations d'ordre de transfert		266 252,26	266 252,26	10 Dotations, fonds divers		3 447 053,07	3 447 053,07
27- Immobilisations financières		28 000,00	28 000,00	16 Emprunts et dettes assimilées		424 116,87	424 116,87
				024 Produits de cession		1 413 437,00	1 413 437,00
Opérations				040 Opérations d'ordre de transferts		500 000,00	500 000,00
				13 Subventions d'investissement	604 797,00		604 797,00
Programme 110 - Acquisition de terrain	3 000,00	633 700,00	636 700,00	021 Virement de la section de fonctionnement		1 898 863,32	1 898 863,32
Programme 112 - Sécurité Incendie		10 000,00	10 000,00	27 Créances sur Etablissements publics		18 484,38	18 484,38
Programme 113 - Acquisition matériel	3 864,00	144 285,00	148 149,00	45 Branchement Eaux pluviales		25 000,00	25 000,00
Programme 114 - Acquisition de véhicules		210 000,00	210 000,00				
Programme 118 - Travaux voies et réseaux	65 965,20	1 177 079,68	1 243 044,88				
Programme 134 - Bâtiments communaux divers	1 698 086,89	1 300 234,98	2 998 321,87				
Programme 138 - Extension Rénovation EP	9 648,72	79 326,00	88 974,72				
Programme 139 - Effacement réseau	2 554,92	150 900,00	153 454,92				
Programme 141 - Signalisation	798,00	28 500,00	29 298,00				
Programme 142 - Environmt Tourisme	51 773,25	49 084,37	100 857,62				
Programme 145 - Schéma Asst Pluvial	321 669,81	215 500,00	537 169,81				
Programme 155 - Cimetières	16 080,00	15 000,00	31 080,00				
Programme 168 - Salle de sports		450 938,28	450 938,28				
Programme 170 - Falaises	13 440,00		13 440,00				
Programme 171 - Budget participatif		34 000,00	34 000,00				
Programme 172 - Sécurisation et sauvegarde eglise Guildo		754 437,00	754 437,00				
Programme 173 - Plan Velo		650 000,00	650 000,00				
45 -Branchement Eaux Pluviales	1 124,53	25 000,00	26 124,53				
TOTAL	2 188 005,32	6 222 237,57	8 849 482,59	TOTAL	604 797,00	8 244 685,59	8 849 482,59

Saint-Cast
Le Guildo

les recettes non affectées de la section d'investissement et APPROUVE les opérations de la section d'investissement.

VOTE :

Programme 110 :

16 VOIX POUR ET 3 VOIX CONTRE

(C. MICHEL, J. RAOUL DUVAL, F. HAMON)

Programme 118 :

16 VOIX POUR ET 3 VOIX CONTRE

(C. MICHEL, J. RAOUL DUVAL, F. HAMON)

Programme 134 :

16 VOIX POUR ET 3 VOIX CONTRE

(C. MICHEL, J. RAOUL DUVAL, F. HAMON)

Programme 168 :

16 VOIX POUR ET 3 VOIX CONTRE

(C. MICHEL, J. RAOUL DUVAL, F. HAMON)

Programme 172 : 15 VOIX POUR, 3 VOIX

CONTRE (C. MICHEL, J. RAOUL DUVAL, F. HAMON) ET 1 ABSTENTION (V. LETESSIER)

Programme 173 : 16 VOIX POUR, 1 VOIX

CONTRE (C. MICHEL) ET 2 ABSTENTIONS

(V. LETESSIER, J. RAOUL DUVAL)

AUTRES PROGRAMMES : UNANIMITE

Le Budget Primitif Commune 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement : 10 352 453,26 €
Investissement : 8 849 482,59 €
TOTAL : 19 201 935,85 €

2. VOTE DES BUDGETS ANNEXES

A - CUISINE CENTRALE

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la section de Fonctionnement puis d'Investissement du budget Annexe primitif de la Cuisine Centrale pour l'exercice 2025.

Le Budget Primitif Cuisine Centrale 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

• Fonctionnement : 583 663,72 €
• Investissement : 121 943,68 €
TOTAL : 705 607,40 €

B - ZMEL ET ACTIVITÉS PORTUAIRES

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE

Le Budget Primitif budget ZMEL et activités portuaires 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

• Fonctionnement : 63 008,78 €
• Investissement : 37 307,13 €
TOTAL : 100 315,91 €

■ OCTROI D'UNE SUBVENTION COMMUNALE AU C.C.A.S. – ANNEE 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de subventionner le budget CCAS de 100 000,00 € au titre de l'année 2025.

Cette somme sera inscrite à l'article 657363 du budget communal.

■ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – POSSIBILITE D'ACOMPTE DANS LA LIMITE DE 30% DES SUBVENTIONS EN 2024

Dans l'attente du vote de la répartition des aides financières aux Associations pour l'année 2025,

Il est proposé au Conseil municipal de donner la possibilité aux Associations qui en feraient la demande et sur présentation de justificatifs, du versement d'un acompte de 30 % en référence au montant de la subvention allouée en 2024.



PERMIS de construire / DÉCLARATIONS préalables*

DECEMBRE - JANVIER - FEVRIER 2025

N° Permis	ADRESSE	OBJET	Date
DP 022 282 24C0261	54 rue Tourneuf	modification de façade (changement des menuiseries)	Accord 19/12/2024
DP 022 282 24C0233	30 rue du Sémaphore	annexe à l'habitation (abri de jardin)	Accord 23/12/2024
DP 022 282 24C0268	20 rue de la Touche	création d'une ouverture	Accord 28/12/2024
DP 022 282 24C0266	59 rue des Has	abri de jardin	Accord 28/12/2024
DP 022 282 24C0255	rue des Nouettes	édification d'une clôture	Accord 28/12/2024
DP 022 282 24C0263	3 rue Jean Lecorve	modification de façade (ouvertures)	Accord 28/12/2024
DP 022 282 24C0264	3 rue de la Corbinais	panneaux photovoltaïques	Accord 30/12/2024
PC 022 282 24C0074	Allée de la Diligente	modification d'ouvertures et extension d'une maison existante, démolition d'un abri	Accord 28/12/2024
PC 022 282 24C0071	3 rue Roger Roullier	démolition de deux garages et cheminée, rénovation d'une maison existante et construction d'une annexe (garage)	Accord 06/01/2025
PC 022 282 24C0075	7 rue des Fontenelles	extension surélévation	Accord 06/01/2025
DP 022 282 24C0262	rue du Tertre Bel Haut	modification de l'aspect extérieur (façade, terrasse et clôture) et construction d'un abri de jardin	Accord 06/01/2025
DP 022 282 24C0241	20 avenue des Tilleuls	installation d'un abri de jardin	Accord 07/01/2025
DP 022 282 24C0225	10 rue du Port Jacquet	clôture	Accord 09/01/2028
DP 022 282 24C0267	11 rue de la Couverclaie	création de lucarnes, fenêtres de toit et clôture	Accord 10/01/2025
PC 022 282 21 C0030 M02	2 rue de la Chapelle	modification des hauteurs et de l'aménagement des abords	Accord 10/01/2025
DP 022 282 24C0265	54 rue de la Colonne	changement vitrage à l'identique	Accord 15/01/2025
DP 022 282 2500002	4 allée du Clos Grenouillet	travaux sur construction existante, clôture	Accord 15/01/2025
DP 022 282 24C0260	4 bis rue du Télégraphe	modification de façade	Accord 15/01/2025
PC 022 282 24C0077	25 rue Tourneuf	démolition extension	Accord 17/01/2025
PC 022 282 24C0078	22 rue de l'Esrot	démolition totale et construction	Accord 17/01/2025
PC 022 282 24C0073	8 rue de la Corniche en l'Isle	démolition d'une maison existante et reconstruction d'une maison individuelle	Accord 17/01/2025
PC 022 282 24 C0064	68 rue des Nouettes	extension de l'habitation et construction d'une annexe	Accord 23/01/2025
DP 022 282 2500001	11 rue de la Croix Chauvel	division en vue de construire	Accord 24/01/2025
PD 022 282 25 00001	2 rue du Val	démolition d'un hangar endommagé par une tempête	Accord 24/01/2025
PC 022 282 23C0076 M01	71 rue des Nouettes	extension et rénovation d'une maison individuelle	Accord 28/01/2025
DP 022 282 2500004	19 rue du Tertre Bel Haut	clôtures	Accord 28/01/2025
DP 022 282 2500003	12 rue du Commandant Charcot	transformation garage en chambre	Accord 28/01/2025
DP 022 282 2500005	13 rue des Nouettes	remplacement menuiseries et isolation sous bardage	Accord 29/01/2025
DP 022 282 2500008	13 rue des Corbières	création de porte par agrandissement d'une fenêtre	Accord 29/01/2025
DP 022 282 24C0243	27 rue Marcel Perroquin	édification d'une clôture	Accord 29/01/2025
DP 022 282 2500009	12 rue du Commandant Charcot	agrandissement d'une fenêtre	Accord 04/02/2025
DP 022 282 2500006	8 rue de Chateaubriand	remplacement menuiseries, pose fenêtres de toit, remplacement porte par fenêtre, isolation sur garage, pose terrasse sur lambourdes	Accord 05/02/2025
PD 022 282 2500002	39 rue St Eniquet	démolition partielle d'un mur	Accord 05/02/2025
PC 022 282 2500001	10 rue des Pilotes	modification garage	Accord 07/02/2025

*Suite à la mise en place de la nouvelle réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD) les noms des personnes ne sont plus mentionnés dans le tableau des permis de construire et déclarations préalables.

Les infos de l'EHPAD :

Sortie théâtre organisée par l'EHPAD



LES ANIMATIONS

- **Jeudi 16 janvier**, les résidents, le personnel et les bénévoles ont pu participer au goûter «Galette des rois» offert par l'Association «Les Amis de l'Ehpad».
- **Le vendredi 17 janvier**, les résidents ont participé à la pièce de théâtre «Ma femme est tombée sur la tête» à la salle des fêtes de Plancoët.
- **A l'occasion du Carnaval**, un goûter crêpes et gaufres avec des élèves du «Centre CAPM des 4 Vaulx» a été organisé le 27 février dernier.
- **Le Jeudi 27 mars** : une rencontre Inter Ehpads à Plélan le Petit fêtera l'arrivée des beaux jours avec le Bal de printemps !



CONFÉRENCE SUR LE SOMMEIL ET LA RÉCUPÉRATION :

Une conférence sur le sommeil et la récupération est organisée pour les 60 ans et + à la salle d'Armor le mardi 4 mars de 14h à 15h30.

L'association Brain'Up interviendra pour animer cette conférence. Ce sera l'occasion d'échanger sur les difficultés à trouver le sommeil, mieux appréhender son fonctionnement et comprendre son rythme en fonction de l'âge de la personne.

Suite à la conférence, possibilité de s'inscrire aux 4 ateliers sur ce thème aux dates suivantes : 11,18,25 mars et 1^{er} avril 2025.



► SOLIDARITÉ

**ASSOCIATION
SOLIDARITÉ RÉFUGIÉS**

L'Association Solidarité Réfugiés poursuit ses activités avec détermination et sollicite votre soutien, notamment par votre adhésion pour l'année 2025.

**FAVORISER DES MOMENTS
DE RENCONTRE**

Ensemble, depuis l'arrivée des ukrainiens, nous avons tissé une histoire de vie, née dans l'urgence, les besoins et les défis. Grâce à ces efforts communs, de nombreuses solutions ont été trouvées. Si leurs habitats se sont dispersés, la plupart restent dans un périmètre restreint, souvent confrontés à l'isolement et à la solitude.

Ces parcours de vie ont forgé des liens et mis en lumière leur besoin de se retrouver, de parler ukrainien et de partager leur vécu. Nous nous engageons à favoriser ces moments de rencontre, qu'ils soient festifs, culturels ou amicaux.

**RESTER DES
INTERLOCUTEURS DISPONIBLES**

Notre objectif est également de rester des interlocuteurs disponibles pour tout réfugié, qu'il s'agisse de santé, de

démarches administratives, de conseils, ou encore de soutien logistique et moral. Si la paix se concrétise, nous serons heureux d'accompagner leur éventuel retour dans leur pays.

Déjà, le 11 janvier 2025, nous avons célébré ensemble la nouvelle année, en leur faisant découvrir la tradition de la galette des Rois.

**LE PROGRAMME 2025**

Le programme 2025, ambitieux grâce à votre soutien, comprend notamment :

- Une sortie à Granville pour le carnaval, prévue le 4 mars 2025
- Une fête de printemps avec un grand pique-nique, 24 ou 25 mai, à confirmer
- Un job dating en avant-saison pour répondre aux besoins d'embauche
- Une rencontre estivale à définir, ... et d'autres projets enrichis par votre implication.

Votre soutien est essentiel pour que ces initiatives puissent voir le jour. Ensemble, poursuivons cette belle aventure humaine, solidaire et enrichissante. Avec toute notre gratitude.

Le bureau de l'Association
Solidarité Réfugiés.

CONTACT

Patrick Perzo : p.perzo@sfr.fr
(attestation fiscale de réduction au-delà de 10 €)

**ANNONCES
MANIFESTATIONS
ASSOCIATIONS**

Si vous souhaitez faire paraître vos événements dans le magazine de mai/juin 2025, veuillez nous faire parvenir vos articles et/ou visuels impérativement pour le 10 avril 2025.



► ANCIENS COMBATTANTS

**LES ACTUALITÉS
DE LA F.N.A.C.A**

• COUSCOUS À EMPORTER



Vente de parts de couscous à emporter (15 euros)

Samedi 22 mars de 10h30 à 11h30 à la salle des Pierres Sonnantes.

Réservez auprès de Gaston PILARD au 02 96 41 20 08 ou Jean-Claude DENOUIL au 02 96 41 09 81 avant le 19 mars.

Le Président - Gaston Pilard

**MISE À JOUR
DES COORDONNÉES
DES ASSOCIATIONS**

Afin de pouvoir vous faire parvenir des informations administratives, invitations, alertes...

Chaque association doit mettre à jour ses coordonnées téléphoniques et surtout une adresse mail valide. Si vous avez changé d'adresse mail, merci de nous faire parvenir la nouvelle à :

mairie@saintcastleguildo.fr

*Nous vous remercions pour
votre compréhension*



Des **tournois interclubs** Tennis de Table et Badminton

Organisation de tournois interclubs (Tennis de Table et Badminton) avec les clubs du secteur (Pleurtuit, Hénanbihen, Saint-Pôtan, Beaussais sur Mer, Pluduno...etc) le dimanche **27 avril 2025** de 9h à 17h, au **Complexe sportif Yves du Manoir** organisé par Association Multisports de Loisirs de Saint-Cast Le Guildo.



Programme complet sur le site internet de la commune : <https://villedesaintcastleguildo.fr/>





► PRÉVENTION ANIMALE

REPRISE DES CAMPAGNES DE STÉRILISATION DES CHATS-ERRANTS

Pour rappel, depuis janvier 2020 l'identification des chats, au même titre que les chiens, est OBLIGATOIRE.

Lors des campagnes de stérilisation, les chats capturés sont contrôlés et en l'absence de puce électronique ou de tatouage ils sont considérés comme chats errants. Encore trop souvent des chats sont laissés sur place après un déménagement, un départ en vacances, voir le décès de leur propriétaire. Quand ces chats ne sont pas stérilisés, viennent très rapidement des portées de chatons, qui à leur tour vont se reproduire. Cette chaîne entraîne des nuisances de voisinage (miaulements, bagarres, marquages, intrusion dans les habitations), mais aussi de la maltraitance animale (maladie, blessures, manque de nourriture).

Une campagne en partenariat

La campagne de stérilisation est réalisée grâce au partenariat financier entre la commune de Saint-Cast Le Guildo et la Fondation 30 millions d'amis.

Mais elle ne serait pas possible sans l'engagement des bénévoles de l'APADS (Association pour la Protection des Animaux Domestique et Sauvage). Chaque signalement en Mairie est transmis à l'APADS qui se charge de vérifier que le chat est bien sans maître identifié et en détresse. Les animaux capturés sont conduits chez le vétérinaire pour les opérations d'identification et de stérilisation.

Nous tenons à remercier les cabinets vétérinaires de Matignon et Dinard qui dégagent des créneaux horaires pour ces opérations. Là aussi, sans leur coopéra-

tion, cette campagne ne serait pas possible. Le chat, une fois rétabli, est relâché sur son site de capture.

Les autres actions de l'association

L'action de l'APADS ne s'arrête pas à la campagne de stérilisation. L'association prend soin des chats libres de la commune en les nourrissant, les soignant, les proposant à l'adoption.

L'APADS est aussi amenée, en son nom propre, à gérer des portées de chatons placées en famille d'accueil. N'hésitez pas à soutenir l'action de l'association en devenant famille d'accueil, ou par le biais de dons de croquettes, mais aussi traitement anti-puces et vermifuges.

Contact : APADS :

<https://apads-saintcastleguildo.fr>

► SERVICES PUBLICS

LES INFORMATIONS DE FRANCE SERVICES

• HORAIRES ESPACE FRANCE SERVICES SAINT-CAST LE GUILD ET MATIGNON

Sans rendez-vous

> FRANCE SERVICES SAINT-CAST LE GUILD MAIRIE

1 Place de l'Hôtel de ville
Lundi 9 à 12 h - 14 h - 17 h
Jeudi 9 à 12 h - 14 h - 17 h

> FRANCE SERVICES MATIGNON MAIRIE

7 rue Ledan
Mardi 13h30 à 17h30
Mercredi 09 à 13h
Vendredi 13h30 à 17h30

• LE SERVICE FINANCES PUBLIQUES PÉRIODE DE DÉCLARATION DE REVENUS

> LES PERMANENCES DU MERCREDI SONT SANS RENDEZ-VOUS

(sauf modification exceptionnelle)

Mercredi 30 avril 2025 9h / 12h

Mercredi 7 mai 2025 9h / 12h

Mercredi 14 mai 2025 9h / 12h

Mercredi 4 juin 2025 9h / 12h

> PERMANENCE

1^{er} mercredi de chaque mois

Sauf exceptions

(Hors mois de juillet et août)

> PRISE DE RENDEZ VOUS

Site www.impots.gouv.fr

« Contact et RDV »

(encart gris, haut, gauche)

Suivre démarche

Si besoin contactez les agents France services Via La mairie de Saint-Cast Le Guildo au 02 96 41 80 18

Ou la mairie de Matignon

au 02 96 41 24 40

• AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

France Titres vous accompagne dans la réalisation de vos démarches liées à l'immatriculation, au permis de conduire et aux titres d'identité.

Que ce soit pour une demande d'immatriculation, de permis de conduire, de carte d'identité ou de passeport, il n'y a qu'un seul site officiel :

<https://ants.gouv.fr>

• INFORMATION RETRAITE





► COMMÉMORATIONS

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES MARS/AVRIL 2025

• Cérémonie du Cessez-le-feu en Algérie

Mercredi 19 mars - 18h

• Cérémonie du Cessez-le-feu en Algérie -
FNACA - Monument aux Morts de Notre-
Dame du Guildo.

• 18 H - Discours local et dépôt de gerbe.

• Vin d'Honneur à la salle d'Avaugour

Organisation FNACA et Mairie

• Journée Nationale des Déportés

Dimanche 27 avril :

Journée Nationale des Déportés - Dépôt
de gerbe à 11 H au Monument aux morts
de Notre-Dame du Guildo

► SOLIDARITÉ

ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS DU RESTO DU CŒUR ET DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

La Mairie a décidé d'accompagner les

usagers le jeudi matin aux « Restos
du Cœur » ainsi qu'au camion ambu-
lant de « l'Epicerie Solidaire ».

Les usagers doivent s'inscrire en Mairie
en début de semaine pour le jeudi.

• Départ de la Mairie vers 9h00 pour aller
au domicile des usagers en direction des
« Restos du Cœur » de MATIGNON

• Puis trajet vers le camion ambulant de
« l'Epicerie Solidaire » vers 10h00. Il sera
stationné dans la cour située derrière la
Mairie de SAINT-POTAN.

• Retour sur SAINT-CAST LE GUILDON

Quoi de **neuf** dans nos commerces ?

Nouvelles activités, changement de propriétaires ou
déménagements, suivez les acteurs économiques de
notre commune !

1 Nouveau : O Guildo



Bar / tabac

Madame Sandrine Leribault

3 "Couverture François Lemarchand"



Couverture - Zinguerie - Ramonage
Rue de St-Éniguet -
Saint-Cast Le Guildo

2 "Balne'hair et Minivagues"



a changé de propriétaire
Anaïs MARIOT a repris le salon
rue de la Résistance.

Contact : 02 96 80 37 81

4 Boutique "CAST'IN "

a été reprise par

Madame RICHER Nathalie

10 bis bd Duponchel

5 "Le bonheur est dans le Blé"

a été repris par

Tiphaine BRIEND

Crêperie

Contact : 02 96 81 03 99

ÉTAT Civil

Décès ▼

• Le 20 décembre 2024 : Francine Gutperle
- 94 ans - 20 Avenue de Pen Guen

• Le 19 janvier 2025 : Claude BOIS
77 ans - 25 rue de la Bassière

• Le 24 janvier 2025 : Jean LE PAGE
69 ans - 4 rue du Tertre bel Haut

• Le 22 janvier 2025 : Marie QUÉMAT
veuve MARQUER - 90 ans
27 rue de la Résistance

• Le 26 janvier 2025 : Catherine AUBRY
veuve MACHELART - 72 ans
13 rue de la Fontaine

• Le 27 janvier 2025 : Armand CARRARA
78 ans - 6 allée des Charmilles

• Le 27 janvier 2025 : Pierre PERRÉE
90 ans - 17 rue Marcel Perroquin

• Le 27 janvier 2025 : Jean-Philippe BARON
79 ans - 14 bd de la Vieuxville

• Le 4 février 2025 : Brigitte MALIKOWSKI
veuve THIBAUT - 78 ans
10 rue Roger Roullier

• Le 4 février 2025 : Marie-Claude SICOT -
86 ans - 8 allée des 4 Frères

• Le 6 février 2025 : Robert DEGUILLAUME
100 ans - allée des Cytises

**Nécrologie : Monsieur DEGUILLAUME
a été adjoint au Maire sous le mandat
de Monsieur Sabouret de 1983 à 1989.**

**Nous présentons nos sincères
condoléances aux familles**

Les manifestations au programme :

MANIFESTATIONS MARS 2025

jour	date	hor.	événement	Organisation	lieu
Sam.	1	8h30 / 14h	Endurance Trail des Corsaires	Association Intrail	GR + Salle d'Armor
Sam.	1	11h	cérémonie nouveaux arrivants et bébés	Mairie	Salle d'honneur
Sam.	1	21h à 1h	Fest Noz	Saint-Cast Le Guildo, ma ville en rose	Salle d'Armor
Lun.	3	14h - 16h30	atelier n°5 « sécurité et numérique »	Mairie	Rotonde Salle d'Armor
Mar	4	14h-15h30	conférence sommeil et récupération	Mairie et Asso Brain Up	Salle d'Armor
Lun.	10	14h - 16h30	atelier n°6 « communiquer via l'e-mail et les réseaux sociaux »	Mairie	Rotonde Salle d'Armor
Ven.	14	Début soirée	Spectacle de l'école / Fête du Printemps	Ecole Notre Dame	Salle d'Armor
Dim.	16	10h-17h	Animation JEU BOUGE AUTREMENT	mairie	Complexe Yves du Manoir
Lun.	17	14h - 16h30	atelier n°7 « faire une démarche en ligne »	Mairie	Rotonde Salle d'Armor
Jeu.	20		Tournoi de bridge du Printemps	Club de Bridge	Salle Bec Rond
Dim.	23	journée	concours sauts d'obstacles	Société Hippique Saint-Cast Le Guildo	Centre équestre du Bois Bras
Jeu.	27	14h30 Scolaire + 20h30 Public	"Que nous rêvons encore"	Sans Rideau Ni Coulisses	Salle d'Armor
Ven.	28	20h30	Théâtre "Que nous rêvons encore"	Sans Rideau Ni Coulisses	Salle d'Armor
Sam.	29	16h et 20h30	Théâtre "Que nous rêvons encore"	Sans Rideau Ni Coulisses	Salle d'Armor
Dim.	30	17h	Théâtre "Que nous rêvons encore"	Sans Rideau Ni Coulisses	Salle d'Armor
Lun.	31	14h - 16h30	Atelier n°8 « bilan des ateliers »	Mairie	Rotonde Salle d'Armor

MANIFESTATIONS AVRIL 2025

jour	date	hor.	événement	Organisation	lieu
Mer.	2	20h30/22h	conférence Agriculture et handicap	Mairie/chambre d'Agriculture	Salle d'Armor
Ven.	4		Régate des IUT	Nauticom	Salle d'Armor + Port
Sam.	5		Régate des IUT	Nauticom	Salle d'Armor + Port
Dim.	6		Régate des IUT	Nauticom	Salle d'Armor + Port
Ven.	11	19h00	Cérémonie des talents	Mairie	Salle d'Armor
Sam.	12	21h - 02h	Soirée Disco 80' dancefloor	Comité des Fêtes	Salle d'Armor
Mer.	16	16h30	Place aux Mômes	Mairie	Salle d'Armor
Ven.	18	17h - entrée libre	Conférence « Pierreux et Indiens, les ouvriers de Notre-Dame »	Asso du Patrimoine de St-Cast Le Guildo	Salle d'Armor
Sam.	19	14h-18h entrée libre	Exposition d'aquarelles et de sculptures	ECLD	Salle d'Armor
Dim.	20	10h-18h entrée libre	Exposition d'aquarelles et de sculptures	ECLD	Salle d'Armor
Lun.	21	10h-18h entrée libre	Exposition d'aquarelles et de sculptures	ECLD	Salle d'Armor
Dim.	27	9h - 17h	Tournoi Interclubs (Tennis de Table et Badminton)	Association Multisports de Loisirs de Saint-Cast Le Guildo	Complexe sportif Yves du Manoir



🕒 Cérémonie des Talents édition 2025

La commune a décidé de réitérer la mise à l'honneur de personnes qui ont promu les couleurs de Saint-Cast Le Guido en 2023 et 2024. La cérémonie des talents permettra de présenter et de récompenser les personnes méritantes. Cette manifestation se déroulera le vendredi 11 avril 2025 à la salle d'Armor à 19h00.

Un courrier a été envoyé à toutes les associations et clubs communaux précisant la démarche de sélection des candidats. Chaque association choisit la personne ou l'équipe à distinguer et transmet la fiche de candidature disponible à la Mairie ou en téléchargement sur le site internet de la commune **avant le 7 mars 2025.**



🕒 Soirée Disco

Le 12 avril de 21h à 2h

Entrée 5 € - Buvette sur place - Grand DanceFloor lumineux. venez déguisés ! Organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Cast Le Guildo



🕒 Place Aux mômes

Spectacle "Les Choses de la vie" par la compagnie Mr Léo et l'Ivekev BreudOrchestra le mercredi 16 avril à 16h30 Salle d'Armor

À partir de 5 ans - durée du spectacle : 45 mn - sans réservation - accès dans la limite des places disponibles - Organisé par la Mairie de Saint-Cast Le Guildo

📌 EXPOSITION ET CONFÉRENCE HANDICAP ET AGRICULTURE

Au terme de l'exposition « Nouveaux regards sur le handicap en agriculture », nous vous invitons à venir écouter et échanger, en toute bienveillance, sur la situation de handicap et l'inclusion en entreprise à la salle d'Armor lors de la conférence le mercredi 2 avril.

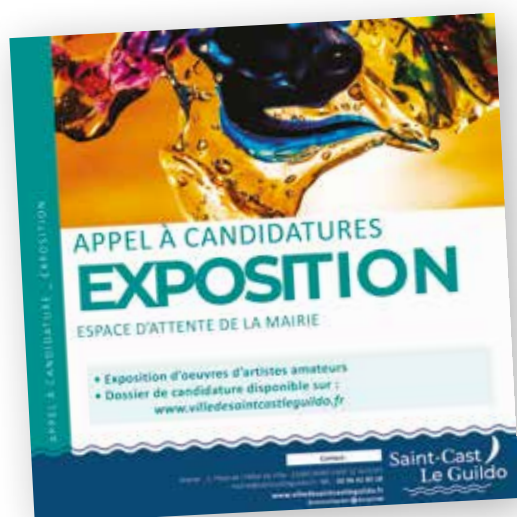


> EXPOSITION NOUVEAUX REGARDS SUR LE HANDICAP EN AGRICULTURE DU 5 MARS AU 2 AVRIL DANS L'ESPACE D'ATTENTE DE LA MAIRIE

Qu'ils soient chefs d'exploitation ou salariés en agriculture, ces 9 femmes et hommes photographiés en situation de travail, nous délivrent un précieux message : travailler en agriculture c'est possible ! Avec persévérance et beaucoup de courage, chacun à sa manière a su surmonter sa différence pour en faire une force. Le soutien des proches, les accompagnements spécifiques, les adaptations et aménagements de postes permettent à chacun, chacune, de s'épanouir dans son métier en agriculture. L'artiste photographe Karine Nicolleau de l'association « Yadlavie » a immortalisé dans ces portraits des tranches de vie au travail qui changent le regard sur le handicap et sur l'agriculture. Pour être accessible à tous, chaque portrait est accompagné du témoignage écrit en Facile à Lire et à Comprendre (FALC).

> CONFÉRENCE HANDICAP ET AGRICULTURE LE MERCREDI 2 AVRIL 20H30 À LA SALLE D'ARMOR.

Aborder le handicap signifie prévenir et sensibiliser aux accidents de travail pour faire face aux problématiques de santé et de maintien dans l'emploi. Cette soirée bien que consacrée à l'agriculture est ouverte à tous car nous sommes tous concernés par l'acceptation de la différence et aux représentations que nous avons les uns des autres et ainsi briser les idées reçues.



📌 APPEL À CANDIDATURES

Vous êtes amateur « artiste dans l'âme » et vous souhaitez exposer vos créations dans l'espace d'attente de la Mairie.

Vous pouvez télécharger la fiche de candidature sur le site web de la commune :
> Loisirs et Culture > L'événementiel et la culture > Les expositions d'artistes amateurs



📌 JEU BOUGE AUTREMENT

Animations autour du Sport, Santé, Bien-être le dimanche 16 mars 2025 de 10h à 17h au complexe sportif Yves Du Manoir

Gratuit et ouvert à tous "petits et grands" - Stands de découvertes pratiques, sport, santé et bien être - Conférence, Table ronde - Démonstration foot en marchant - restauration sur place
Infos au 07 86 15 08 56. Programme complet sur le site web de la commune :
<https://villedesaintcastleguildo.fr/>